

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 62 (1911)
Heft: 1

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'arbrisseau réparateur. Ici et là, tout à fait isolément, une inflorescence dorée luit encore en mai dans la pénombre de la forêt renouvelée.

Sur les éboulis jurassiens, ce sont tantôt l'érable champêtre, le saule marceau, le prunelier, l'alisier, tantôt, dans les expositions chaudes, l'obier, le chêne pubescent nain, le genévrier, le cytise encore, qui figurent comme les pionniers de la forêt. Les dalles calcaires du pied du Jura, cannelées et fissurées par de profonds lapiaz, se peuplent d'abord du mérisier, du néffier, du cotonnier, de la coronille, du buis. Ensuite seulement la végétation arborescente se produit, grâce au chêne pédonculé, au tilleul, à l'alisier, au hêtre parfois, recouvrant un sous-bois broussailleux de cornouillers, de troènes, d'épines et de rosiers pimprenelles, et ceignant le sombre coteau, couvert de sapins séculaires, d'une claire ceinture.

A. Pillichody.



Affaires de la Société.

Extrait du procès-verbal des séances du Comité permanent.

Séance du 28 décembre 1910, à Zürich.

1. Les candidats suivants sont admis comme membres de la Société des forestiers suisses :

MM. Fetz, D^r en médecine à Ems, Grisons ;

Hunziker, Walter, adjoint à l'inspection cant. des forêts, Aarau ;
Nabholz, G., propriétaire, au château de Pfeffingen, Bâle-Campagne ;
Odermatt, forestier de district, Wolfenschiessen, Nidwald.

2. Le comité approuve le procès-verbal de la réunion annuelle de Coire.

3. La résolution Decoppet, acceptée par l'assemblée de Coire est transmise au Département fédéral de l'Intérieur.

4. Il est décidé de procéder aux opérations préliminaires d'une enquête sur la fourniture, par les forêts suisses, de traverses en bois de hêtre.

5. Les membres de la société sont de nouveau rendus attentifs au concours ouvert sur la question : „Quelles sont les conséquences qui résulteront à l'avenir, pour le grand propriétaire forestier, du fait que les exploitations principales au lieu de se continuer sur de grandes surfaces, se dissémineront sur un grand nombre de points?“ Les travaux doivent être adressés au président du comité permanent, avant le 1 mai 1911.

Communiqué.

